



## **EXIGENCE DES SAVOIRS : UNE CONSULTATION HONTEUSE**

### ► **Communiqué de presse**

Le **SNALC** dénonce le contenu et les modalités de la consultation par voie électronique des professeurs, inspecteurs et personnels de direction dans le cadre de la mission « exigence des savoirs ».

Le questionnaire est en effet très orienté. Il impose à de nombreuses reprises aux collègues de répondre à des questions à choix multiple sans possibilité de proposer un autre choix, ou d'indiquer qu'aucun des choix proposés ne convient. Ainsi, un collègue ne se sentant pas suffisamment en situation d'aider ses élèves manque forcément de formation, de matériel ou de pratique de la différenciation pédagogique. Bref, c'est de sa faute.

De même, interroger sur la remise en cause de l'autorité uniquement depuis la rentrée scolaire, alors qu'on est en octobre, est une très belle façon de faire croire que tout va bien.

Enfin, les biais idéologiques de notre institution sont plus qu'apparents : pédagogie de projet, progressions conçues en équipe, coopération et auto-évaluation : les vieilles antiennes n'en finissent pas d'être présentées comme innovantes.

Le **SNALC**, qui respecte le droit à la déconnexion des collègues, proposera une enquête autrement plus robuste à la rentrée à l'ensemble des professeurs. Il continue de participer activement aux audiences organisées avec notre organisation sur chaque niveau du système éducatif.

Paris, le 26 octobre 2023

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, [jr.girard@snalc.fr](mailto:jr.girard@snalc.fr)